

Appel à candidatures **"Des monts de la lune à ici"**

L'art est une ressource qui peut permettre de lutter contre les exclusions
et combattre les préjugés.

Le projet "Des monts de la lune à ici" permettra la rencontre d'artistes et d'exilés
et aboutira à une exposition commune.

1. Le projet

Il permettra la rencontre d'artistes professionnels et exilés "invités", autour d'un projet culturel commun, finalisé par une exposition.

Les oeuvres seront exposées sans distinction artistes/non artistes. Ainsi, par sa forme, l'exposition encourage la mixité et la reconnaissance sociale des exilés.

En les associant à la vie culturelle du territoire, nous espérons contribuer à faire changer le regard sur les exilés.

2. Les participants

+ ou - 10 artistes

Dans un esprit de rencontre et de partage, ils mettront leur atelier et matériel à disposition des exilés pour la réalisation de leurs oeuvres.

L'échange culturel sera enrichissant pour tous.

+ ou - 10 exilés

Demandeurs d'asile et réfugiés de tous pays issus de cultures différentes.

Non artistes, certains n'ayant jamais eu l'occasion de créer. Ils participent au projet parce qu'ils ont envie de tenter cette expérience avec des professionnels.

Les membres des associations de soutien aux demandeurs d'asile et réfugiés souhaitant participer.

Un train peut en cacher un autre s'appuiera sur les collectifs et associations de soutien aux exilés pour permettre la rencontre artistes/exilés et apporter une aide logistique au projet. Leur rôle sera essentiel.

3. L'organisation

Lieux

- Gourdon (46): café "*La fabrique*".

- Cahors (46): café associatif "*La poule aux potes*". Un second lieu est recherché à Cahors.

- Florimont-Gaumier (24): association *La mouline*.

Dates

- Inscriptions des artistes: **jusqu'au 15 décembre dernier délai.**

- Rencontres exilés/artistes: de janvier à mars 2019.

- Expos : de mars à mai, selon les lieux.

Oeuvres

- Tous les participants proposeront au moins une oeuvre originale ou plus, techniques et sujets libres.

- Les mises à disposition d'ateliers pour l'élaboration des oeuvres permettront les échanges culturels entre les participants. Chaque artiste organisera la rencontre comme bon lui semble: création commune ou individuelle, discussions, échanges de vidéos etc.
- Les artistes s'engageront à respecter la vie privée des exilés et à ne pas leur poser de questions sur les raisons de leur exil.

Installation et responsabilités

- Les participants devront tenir compte du lieu (café) qui ne permet pas l'exposition de grands volumes.
- Un/une artiste qui le souhaite sera missionné/e par le bureau pour l'organisation et la présentation des oeuvres dans les lieux d'exposition.
- Il n'y aura pas de surveillance particulière des oeuvres. L'association et les cafés ne seront pas tenus responsables en cas de dégradation ou vol, *Un train peut en cacher un autre* assurant l'exposition en responsabilité civile.
- L'installation et le retrait des œuvres des participants s'effectueront aux dates précisées ultérieurement.
- Les associations de soutien présenteront les artistes aux exilés et seront les intermédiaires qui permettront les rencontres. Elles coordonneront les déplacements.
- Les participants devront récupérer les œuvres à la fin de la manifestation. Au-delà de cette échéance, l'association ne pourra pas prendre en charge le stockage ni la protection des œuvres.

Communication

- *Un train peut en cacher un autre* s'occupera de réaliser tous les supports de communication de l'événement.
- Tous les participants s'engagent à participer à la distribution (flyers, affiches, réseaux sociaux etc.).

Inscription des artistes

- Ils devront adhérer à l'association (cotisation de 20€). Il n'y a pas de frais d'inscription ni de frais de dossier en plus.
- L'association ne prendra pas de commission sur les ventes.
- Chaque artiste participant envoie son dossier à l'association par voie postale au plus tard le 15 décembre 2018.

Le dossier comprend:

- L'adhésion à l'association (fiche et chèque). Vous trouverez la fiche d'adhésion sur <http://untrainpeutencacherunautre.com/actu.html>
- L'inscription au projet (ci-dessous).

Pour toute information ou renseignement complémentaire contacter le porteur du projet:
Martine Sezer / atelierdesocres@sfr.fr / 06 21 44 83 55

**"Des monts de la lune à ici"
FICHE D'INSCRIPTION**

- **Nom:**..... **Prénom:**.....
- **Adresse postale:**.....
- **Téléphone:**..... **Email:**.....
- **Site Internet** (ou site sur lequel votre travail est présenté):.....
- **Pratiques artistiques:**.....

Je souhaite accueillir exilé(s) invité(s) dans mon atelier pour la réalisation de leur(s) oeuvre(s).

Je mettrai à leur disposition (description du matériel, support et éventuellement encadrement):

.....
.....

Le temps dont je dispose pour cette rencontre:.....

Je m'engage à transmettre rapidement au webmaster du site *untrainpeutencacherunautre.com* les quelques éléments demandés pour créer ma page.

J'atteste d'une démarche artistique professionnelle.

J'ai lu et j'accepte les modalités décrites dans le projet "Des monts de la lune à ici".

Je joins à mon inscription au projet mon adhésion à l'association *Un train peut en cacher un autre*.

La signature de cette fiche implique que j' en ai pris connaissance, que je l'accepte et que je m'engage à m'y conformer sans réserves.

Fait à..... le..... 2018

Signature (lu et approuvé)

Merci d'envoyer votre dossier à:
Association Un train peut en cacher un autre
Rue du Barry
46250 Cazals

Les dossiers incomplets ou hors délai ne pourront être acceptés.
Merci de votre compréhension.